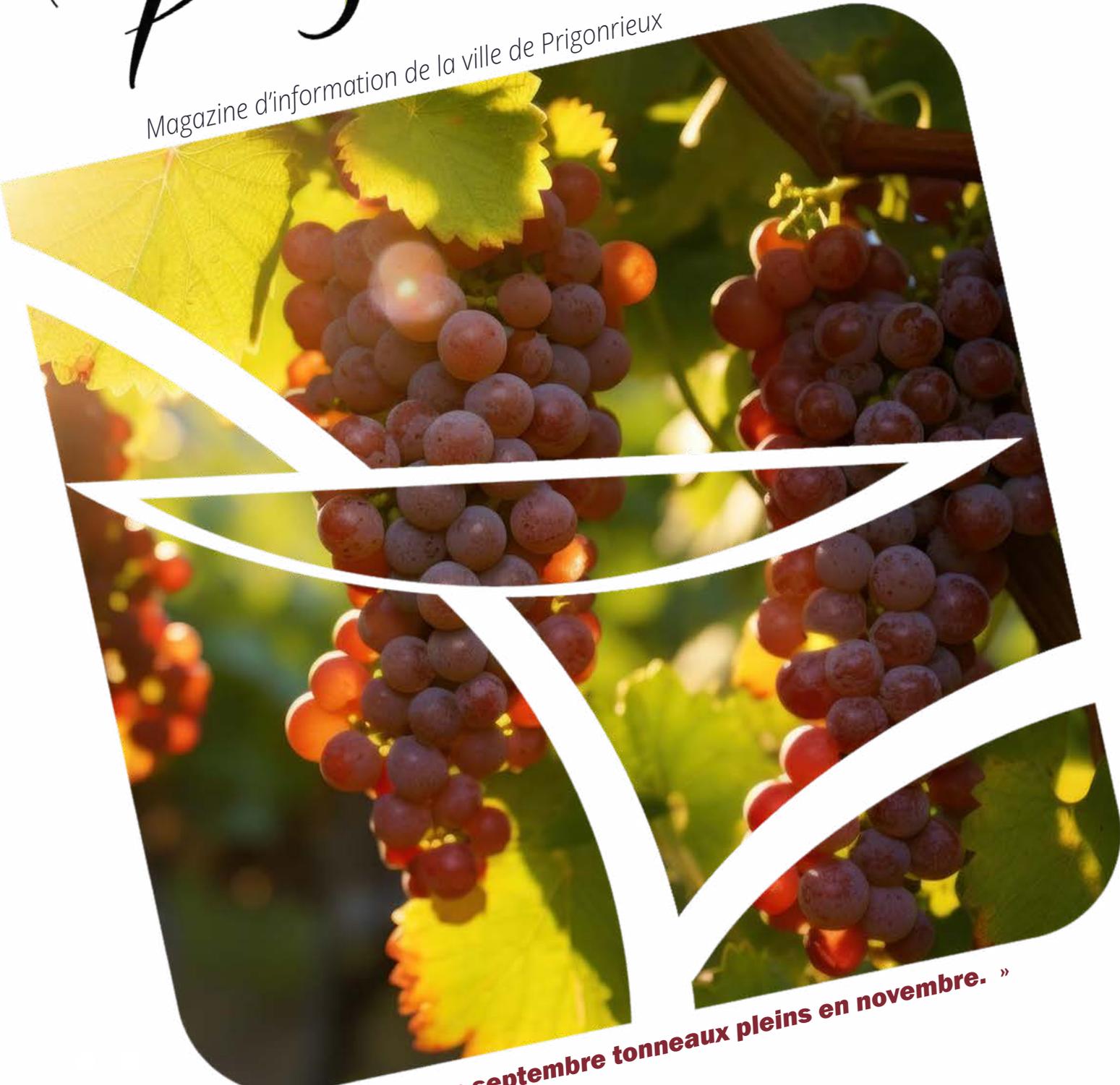


# Prigon'Mag



Magazine d'information de la ville de Prignonrieux



**« Étoiles filantes en septembre tonneaux pleins en novembre. »**  
Proverbe vigneron

# ÉDITO DU MAIRE



Chères Prigontines, chers Prigontins,  
La rentrée des classes est faite, après un été qui nous a fait subir des journées de fortes chaleurs comme chaque année maintenant. Durant ces jours difficiles, les services de la ville et les élus ont contacté de nombreux Prigontins et Prigontines pour s'assurer de leur bonne santé et rappeler les consignes nécessaires. Nous avons eu le plaisir de constater que beaucoup d'entre vous avaient bien anticipé la canicule et su vous préserver de la chaleur. Cette démarche vient renforcer la proximité de la ville avec ses habitants, notamment les plus vulnérables.

Durant ces derniers mois plusieurs festivités et activités estivales se sont déroulées à l'initiative de la ville ou des associations, chacune avec ses besoins d'installation de matériel, de communication, de préparations administratives... Toute activité demande de bons préparatifs travaillés lors d'une réunion technique associant élus, services de la ville et bénévoles de l'association. C'est grâce à cette cohésion dans l'organisation, à la connaissance des besoins et des contraintes que nous facilitons la mise en place des activités. Ceci demande une disponibilité des services de la ville pour assurer ces charges complémentaires.

Les vacances scolaires nous donnent aussi la possibilité d'effectuer des travaux d'entretien nécessaires dans les écoles, de manière à préserver notre patrimoine bâti et améliorer le confort des enfants et des enseignants. De nombreux chantiers ont été réalisés durant cette période, pose de stores, remplacement de mobiliers, travaux dans les cours, remplacement de jeux, dessertes numériques... sollicitant nos agents des services techniques et enfance ainsi que des entreprises extérieures.

L'ensemble des services de la ville fonctionne toute l'année pour répondre à la totalité des besoins ainsi qu'à vos demandes essentiellement administratives. C'est une volonté que je porte, avec mon équipe, de garder un service public disponible et accessible. Si vous le jugez nécessaire, vous pouvez être reçus sur rendez-vous par les agents et/ou élus sur demande

à l'accueil ou via le site de la ville. Pour rappel mes collègues élus et moi-même sommes disponibles les dimanches matins à la mairie.

Dans mes fonctions à la CAB, Vice-président en charge de l'accès aux soins, j'accompagne les actions de prévention santé. Durant l'été 2 journées sur la sensibilisation aux dépistages des cancers ont été réalisées au Centre Intercommunal de Santé, structure médicale de la CAB à Bergerac, avec la participation de médecins, professionnels de santé et de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. La prévention et les dépistages sont les premiers actes de soins facilement accessibles à toutes et à tous et qui évitent bien souvent des soins lourds. Dans ce sens je vous invite à participer aux prochaines actions Octobre Rose organisées sur la ville, notamment le samedi 4 octobre avec une marche au départ de Prignonrieux et arrivée à Bergerac. Ce moment allie sensibilisation au cancer du sein et sport santé.

Dans mes fonctions de Maire et de Vice-président à la CAB je continuerai à défendre et porter les projets nécessaires à notre territoire dans la concertation et l'intérêt collectif.

Olivier Dupuy

Maire de Prignonrieux  
3ème Vice-Président de la CAB  
chargé de l'accès aux soins

## Sommaire

**P.2** Ressources Humaines

**P.6** Dans votre ville

**P.6** Jeunesse

**P.7** Environnement

**P.7** Travaux

**P.9**

**P.9**

**P.11**

**P.12**

**P.12**

Communication

Vie Municipale

Nouveaux professionnels

Expression politique

Agenda

Directeur de Publication : Olivier Dupuy

Hôtel de Ville de Prignonrieux

1 Place du Groupe Loiseau

24130 Prignonrieux, France

Dépôt légal : Septembre 2025

Magazine municipal gratuit, 2125 tirages

Imprimeur : Comparici, rue Docteur

Bruneau, Lacaud, 24130 Prignonrieux

# RESSOURCES HUMAINES

ÉDITO



## Raphaëlle LAFAYE

### Adjointe au Maire, en charge de l'Administration Générale et de la Gestion des Ressources Humaines



*Depuis le début de la mandature, la commune connaît un important renouvellement de ses effectifs. En effet, de nombreux départs à la retraite, des demandes de mutation et des départs vers le secteur privé ont conduit à une recomposition significative de nos équipes. Face à ces changements, la collectivité a su faire preuve d'adaptation,*

*en s'appuyant sur une politique de gestion des ressources humaines dynamique et engagée.*

*Dans ce contexte de renouvellement, l'accueil et l'intégration des nouveaux agents sont essentiels. La commune attache une grande importance à l'accompagnement des nouvelles recrues, qu'il s'agisse de personnels permanents ou temporaires. Chaque nouvel agent bénéficie d'un accueil individualisé afin de faciliter sa prise de poste, mais aussi d'un suivi tout au long de son intégration.*

*La formation constitue un autre axe fort de la politique RH. Elle permet aux agents de développer leurs compétences, de s'adapter aux évolutions de leurs métiers et d'améliorer la qualité du service public rendu aux habitants. Plusieurs agents ont ainsi pu suivre, cette année encore, des formations qualifiantes ou spécifiques, répondant aux besoins identifiés dans les services.*

*Nos agents du service administratif et financier accueillent régulièrement des personnes en formation aux métiers du service public lors de stages découvertes ou formations qualifiantes. Notre ville est souvent sollicitée grâce aux nombreuses compétences de nos agents.*

*La commune joue également un rôle actif en faveur de l'emploi des jeunes. Chaque année, elle accueille des apprentis dans différents services municipaux : services techniques et/ou petite enfance. Cette politique d'accueil permet non seulement de former de futurs professionnels, mais aussi de leur faire découvrir les métiers de la fonction publique territoriale. Cette année encore, une de nos apprentis CAP AEPE (petite enfance) a reçu la distinction meilleure apprentie par son établissement, c'est aussi une reconnaissance pour sa maîtresse de stage, très impliquée dans*

*sa formation. Durant la période estivale, deux jeunes prigontins, viennent également renforcer les équipes des services espaces verts. Ces contrats représentent une première expérience professionnelle précieuse pour les jeunes de la commune.*

*La ville est pleinement engagée dans l'accompagnement des agents municipaux en situation de handicap ou confrontés à des problèmes de santé. En tant qu'employeur responsable, elle met en place des solutions concrètes pour garantir l'égalité des chances et l'insertion professionnelle de chaque individu. En fonction des besoins spécifiques de chaque agent, la Ville ajuste les conditions de travail et met en place des aménagements de poste. Cela peut concerner l'adaptation de l'environnement de travail, la modification des horaires, ou encore l'utilisation de technologies d'assistance. L'objectif est de permettre à ces agents de travailler dans les meilleures conditions possibles tout en continuant à apporter leur expertise et leurs compétences à la collectivité.*

*Dans un contexte de mutation profonde du service public local, la commune reste mobilisée pour garantir une gestion des ressources humaines responsable, soucieuse du bien-être au travail et tournée vers l'avenir. Durant ce mandat toutes les procédures réglementaires et les avantages sociaux auront été actualisés et régularisés, avec la collaboration de l'ensemble des agents, pour rendre attractif les métiers proposés par la ville.*

*Former, intégrer, accompagner, valoriser et transmettre sont autant d'engagements que la municipalité porte chaque jour, au service de ses agents et de ses habitants.*

Raphaëlle LAFAYE

### *L'apprentissage, un engagement fort de la commune*

La municipalité de Prignonieux s'engage en faveur de l'apprentissage. Ce choix traduit une volonté claire : offrir aux jeunes une véritable chance de se former dans des conditions professionnelles réelles, au sein des services communaux.

Cet investissement n'est pas anodin. Les aides de l'État pour les collectivités territoriales restent limitées, bien inférieures à celles accordées aux entreprises privées. Malgré ce déséquilibre, la municipalité poursuit son effort pour soutenir la formation des jeunes et leur donner accès à un premier tremplin vers la vie active.

Dans ce cadre, plusieurs agents de la mairie endossent le rôle de maître d'apprentissage. Ils guident, accompagnent et transmettent leur savoir-faire au quotidien. Parmi eux, Corinne Colombet, agente spécialisée des écoles maternelles, forme depuis bientôt 4 ans de nouvelles ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles), futures professionnelles de l'enfance.



## Corinne Colombet

Agente spécialisée des écoles maternelles

**Quelles sont, selon vous, les qualités essentielles à transmettre à une future ATSEM ?**

- La capacité d'adaptation aux différentes situations.
- Le respect de l'enfant (savoir écouter, réconforter, soigner).
- La politesse.
- Le respect des demandes des enseignants.
- La discrétion et le secret professionnel.
- Assurer le bien-être et la sécurité des enfants.

**Quels progrès observez-vous chez les apprentis entre leur arrivée et la fin de leur formation ?**

Une confiance en soi acquise au contact du public enfant et dans l'environnement d'accueil.

Une meilleure maîtrise des postures professionnelles et de connaissances des grands principes de développements physique, moteur et affectif des jeunes enfants.

**Qu'est-ce que cette mission vous apporte, sur le plan professionnel et humain ?**

Un partage, un apport et un échange de connaissances. Je suis parfois surprise de l'investissement des apprentis

et des techniques pédagogiques qu'ils acquièrent en seulement quelques mois.

**Un message à transmettre aux jeunes qui hésitent encore à se lancer dans l'apprentissage au sein d'une collectivité publique ?**

L'apprentissage permet d'acquérir des compétences métier qui offrent à ceux qui le souhaitent la possibilité d'entrer rapidement dans le monde du travail. Pour ma part, le métier d'ATSEM est le plus beau métier du monde, parce qu'aux yeux des enfants « je suis toujours belle et je sens toujours bon ».



# RESSOURCES HUMAINES

**Teylia, ATSEM à l'école maternelle de Prignonieux**, a été distinguée par le titre d'« apprentie méritante 2024 ». Étudiante au CFA Le Cluzeau, elle a effectué son apprentissage durant une années auprès des enfants et de l'équipe enseignante de Prignonieux. Cette reconnaissance vient saluer son sérieux, son engagement et sa réussite dans le cadre de sa formation.

INTERVIEW



**Teylia**  
ATSEM

**Comment faites-vous pour aider les enfants à se sentir en confiance lorsqu'ils arrivent le matin à l'école ?**

J'adopte une posture bienveillante et ouverte pour aider l'enfant à se sentir en confiance à l'école. Je le rassure et lui donne de l'attention.

**Quelle activité avez-vous le plus apprécié organiser avec les enfants pendant votre formation ? Pourquoi ?**

Il n'y a pas d'activité spécifique en école maternelle, mais le soutien, l'aide et la valorisation de l'enfant constituent un socle essentiel pour m'épanouir dans le métier, permettant une interaction quotidienne enrichissante avec les tout-petits.

**Quelles sont les tâches que vous faisiez chaque jour pour contribuer au bon déroulement de la classe ?**

J'assure la sécurité et l'hygiène des enfants, je les surveille

et apporte aussi mon aide à la préparation et à l'animation de nombreuses activités (peinture, collage, etc.).

**Après cette année d'apprentissage au sein du service Enfance de la mairie de Prignonieux, vous sentez-vous prête à entrer dans le monde professionnel ?**

À la suite de mon apprentissage, la collectivité m'a proposé un contrat d'un an sur un poste vacant d'ATSEM afin d'acquérir plus d'expérience. Cette année, je suis stagiaire et je suis heureuse de faire partie de la collectivité.

## Jobs d'été au service espaces verts de la ville

Au cours de l'été, deux jeunes Prigentins ont rejoint l'équipe municipale.

En juillet, Tristan a été accueilli au sein du service espaces verts, puis en août, ce fut au tour de Liam de renforcer l'équipe.

Ces expériences estivales leur ont permis de participer à l'entretien du cadre de vie dans lequel ils évoluent et de découvrir le quotidien des agents municipaux.

INTERVIEW



**BASTIEN**  
Job jeune 2025

**Qu'est-ce qui vous a le plus plu dans cette expérience au sein de l'équipe des espaces verts ?**

Ce qui m'a le plus plu durant cette expérience, c'est le fait d'exercer un métier en extérieur et d'être à l'air libre au lieu d'être enfermé dans un bureau. Et bien entendu, l'excellente ambiance au travail.

**Quels types de missions avez-vous pu découvrir ou réaliser au cours de ce mois ?**

J'ai pu réaliser différents types de mission comme l'entretien des parcs communaux, qui passe par la tonte, la taille des haies et même du désherbage. J'ai eu l'occasion d'utiliser différents types de machine. Mais ce travail s'accompagne aussi de l'entretien global de la ville que ce soit ramassage d'ordures ou entretien des écoles.

**Qu'avez-vous appris sur l'entretien des espaces publics et sur le travail en collectivité ?**

On ne s'en rend pas forcément compte, mais il y a une assez grande quantité de travail pour entretenir des

espaces publics. Ce travail m'a donc appris que le poste d'agent municipal demande un certain effort physique. Il ne faut pas être paresseux.

**Cette expérience vous a-t-elle donné envie de poursuivre dans ce domaine ou de travailler plus largement au sein d'une collectivité territoriale ?**

Ce travail m'a ouvert les yeux sur ce qu'est l'activité d'une collectivité territoriale. Étant déjà en étude, ce n'est pas un domaine qui est ma priorité, mais cela m'a permis de me rendre compte que s'engager au sein de sa commune était une bonne chose car une commune a toujours besoin d'agents municipaux.

# DANS VOTRE VILLE



## Jeunesse

### DES ÉCOLES ENTRETENUES ET AMÉNAGÉES POUR LA RENTRÉE

Durant l'été, les services municipaux ont mené plusieurs interventions dans les écoles de la commune pour améliorer le confort, l'accueil et les conditions d'apprentissage des enfants.

À l'école maternelle, une piste cyclable pédagogique a été aménagée dans la cour par une entreprise spécialisée. Ces travaux ont été financés en totalité par l'association de parents d'élèves la Pep's. Elle permettra aux élèves de faire leurs premiers apprentissages de la sécurité routière. Des panneaux de signalisation viendront compléter l'aménagement dès le mois de septembre.



Un espace de jeu collectif, équipé de mini paniers de basket, a également été aménagé pour favoriser l'activité physique. Ces équipements s'ajoutent à la cabane de jeu (type épicerie) installée en début d'année par les services techniques, complétée de panneaux ludiques. Ces aménagements ont été financés directement par l'école par le biais d'une subvention de l'Etat. L'école élémentaire du centre-ville bénéficie, quant à elle, d'un nouvel agencement avec du mobilier adapté. Des stores intérieurs seront également posés en septembre afin d'améliorer le confort thermique et visuel des salles de classe. En parallèle, un entretien général des bâtiments a été assuré par le service patrimoine de la Ville : réparations, nettoyage et maintenance ont été réalisés pour garantir une rentrée dans de bonnes conditions.

### CHIFFRES CLÉS DE LA RENTRÉE

#### Budget

- 61€ par enfant pour le matériel pédagogique
- 100€ par classe à Noël
- 400€ de transport par classe pour les sorties pédagogiques
- 1200€ pour chaque classe allant à la piscine
- 7€ par enfant pour les projets culturels
- 100€ par enfant pour les voyages scolaires avec 2 nuitées

**Le budget du service enfance jeunesse représente 67 000 € en investissement & 280 000 € en fonctionnement.**

#### Effectifs

- Ecole maternelle du Centre-Ville : 78 élèves
- Ecole élémentaire du Centre-Ville : 156 élèves
- Ecole primaire de Peymilou : 71 élèves

**Au total 305 enfants sont inscrits dans les écoles de Prigonrieux pour l'année scolaire**



### APPEL AUX LAURÉATS

Comme chaque année, la municipalité souhaite mettre à l'honneur les jeunes Prigontins ayant obtenu un diplôme ou une distinction en 2025 (brevet, bac, CAP, BTS, licence, etc.). **Une soirée conviviale sera organisée le 24 octobre prochain**, autour d'un buffet et chaque lauréat recevra un bon d'achat en librairie.

**Pensez à vous faire connaître auprès de l'hôtel de ville.**

### LES MOMENTS FORTS DE L'ÉTÉ À L'ACCUEIL DE LOISIRS DE PRIGONRIEUX

« Cet été a été riche en activités et sorties. Les enfants se sont rendus à Quai Cyrano pour l'Expérience Cyrano, ils ont été au Centre Patrimonial Dordogne, ils ont bénéficié d'une initiation à l'escrime, d'une journée piquenique au Lac Fourcade à St Nexans (espace de biodiversité), mais aussi des grands jeux, des enquêtes, des balades sur la voie verte, des échanges avec l'Ehpad de Prigonrieux mais aussi avec des résidents de la Fondation John Bost, une boom à l'Espace Socioculturel, des activités de motricité, du sport,... Nous avons également accueilli les enfants de la micro-crèche de Prigonrieux. Il y a également eu les traditionnelles sortie à l'Aqualud et à Giga Parc.

Enfin nous avons clôturé le séjour avec une soirée spectacle, kermesse, visionnage du film souvenir et la soirée s'est poursuivie avec une auberge espagnole... Ce fut un vrai succès avec plus de 60 parents présents !

Enfin nous avons organisé un mini séjour au camping nature 4 étoiles à Monfaucon avec canoë, baignade et rando nature »

Pascal DUMESTE, Responsable de ALSH de Prigonrieux



## LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES : DES ACTIONS CONCRÈTES



La municipalité poursuit ses efforts pour limiter la prolifération des chenilles processionnaires, nuisibles pour les arbres et potentiellement dangereuses pour les personnes et les animaux.

Des pièges ont été posés dès le mois d'avril sur les conifères du patrimoine arboré communal, notamment dans les parcs de Fonclare et Margeriteau. En complément, plusieurs nids ont été retirés par une entreprise spécialisée.

Ces interventions ciblées s'inscrivent dans un plan d'action progressif, visant à préserver la santé des espaces verts publics tout en protégeant les usagers.



## DÉPÔTS SAUVAGES : 37 000 LITRES DEPUIS LE DÉBUT D'ANNÉE

Depuis le début de l'année 2025 et jusqu'à ce jour 37 000 litres de dépôts sauvages, ont été prélevés sur la commune. Ce ramassage a mobilisé les agents pour un quota de 78 heures sur les 8 mois écoulés, les rendant moins disponibles pour l'entretien courant.

Les auteurs de ces incivilités sont recherchés pour identification et feront l'objet d'un procès-verbal. La phase de prévention est désormais terminée.

Tout dépôt sauvage sera réprimé par une amende de 135€. Depuis quelques mois, les dépôts sont quand même en diminution et la ville remercie tous les Prigontins pour leur vigilance et signalement.

Toutes incivilités entraînent un surcote pour la commune !

## ÉCLAIRAGE PUBLIC : UN ENGAGEMENT DURABLE

La volonté des élus d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie a nécessité une réflexion sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. Extinction de 22h30 à 6h compatible avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

L'entretien régulier du réseau, le remplacement progressif des lampes par des LED, la réduction de l'intensité dans certaines zones, ont permis une économie d'énergie tout en répondant à des enjeux environnementaux et financiers, dans une logique de gestion responsable.

Outre la réduction de la facture de la consommation d'électricité, cette action a contribué à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses préservant la faune nocturne.



## AVANCÉE DE LA CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS

La campagne de stérilisation des chats errants, engagée par la municipalité, progresse secteur par secteur afin d'être plus efficace. Ce dispositif répond à un enjeu de salubrité publique important pour la ville.

Le secteur de la résidence des Junies a déjà été traité. Les captures sont actuellement en cours autour des Anciennes Ecoles. La prochaine campagne de piégeage interviendra au hameau des Fleurs.

Pour assurer le succès de cette opération, la commune a investi dans des cages-pièges et travaille en étroite collaboration avec la clinique vétérinaire de l'Arche ainsi que la Fondation 30 Millions d'Amis.

# Travaux

## ENSEIGNES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les services techniques de la ville ont procédé à la pose de nouveaux panneaux sur les bâtiments municipaux cet été.

Une signalétique harmonisée pour mieux faire connaître les équipements municipaux et en faciliter l'accès à tous, y compris aux nouveaux arrivants.

Voici les sites désormais mieux identifiés :

École primaire de Peymilou, École élémentaire du Centre-Ville, École maternelle du Centre-Ville, Salle des associations, Maison de Quartier, Complexe Sportif, Salle des Sports, Salle d'activités, Serre pédagogique, City-stade



## RÉFECTION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE

Les églises construites avant 1905 appartiennent aux communes. C'est le cas à Prigonrieux, où l'Église Notre-Dame-de-la-Nativité est gérée dans le cadre de règles précises fixées par la loi depuis le Concordat de 1802, puis consolidées par la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État.

La commune en est propriétaire, ce qui implique qu'elle est responsable de l'entretien des bâtiments, de leur sécurité, et des travaux de restauration éventuels. En revanche, le Diocèse en assure l'usage religieux et certains aspects de la sécurité. Les messes y sont célébrées, les sacrements et toute autre activité liée au culte. Cette affectation est gratuite et permanente.

La collaboration entre la commune et l'affectataire est donc essentielle. Toute utilisation non religieuse (concerts, expositions, événements culturels) ou tout aménagement

intérieur doivent être décidés d'un commun accord.

Enfin, le mobilier liturgique antérieur à 1905 est également propriété communale. Il ne peut être déplacé, modifié ou cédé sans autorisation.

Les églises ne sont donc pas qu'un lieu de culte : elles sont aussi des éléments du patrimoine local.

C'est dans ce cadre que la commune a financé la réfection des vitraux de l'église d'un montant total de 12 458€, le Diocèse y a participé à hauteur de 1 000€

L'entreprise Vitraux Fournier, choisie pour cette restauration, a hérité du savoir-faire des ateliers du maître-verrier Villiet, figure emblématique du vitrail en Nouvelle-Aquitaine au XIXe siècle. Grâce à ce travail minutieux, l'archange Saint Michel a notamment pu retrouver ses traits d'origine.



## DES TRACÉS DE BADMINTON DANS LA SALLE DES SPORTS

La salle des sports de Prigonrieux bénéficie depuis début juillet de nouveaux tracés de badminton, réalisés pour accompagner la création du **Badminton Prigonrieux Club**, fondé fin 2024. Avec désormais cinq terrains dédiés, le gymnase accueille les entraînements du club chaque jeudi de 19h à 21h. Cette dynamique nouvelle illustre l'engagement de la municipalité en faveur du sport associatif et de la diversité des pratiques. Les autres tracés sportifs de la salle seront également rafraîchis d'ici à la fin de l'année, afin d'assurer un cadre de jeu de qualité à l'ensemble des disciplines.

La salle des sports reste un équipement partagé, au service de nombreuses disciplines et associations Prigontines. Elle est régulièrement utilisée par le Prigonrieux Football Club, le Rugby Club Prigontin, le Basket Loisir, le Tennis Club de Prigonrieux, la Compagnie d'Archers Solidaires 24, le Badminton Prigonrieux Club, ainsi que par le Département dans le cadre des séances «Seniors, à nous la forme !».

Retrouvez toutes les associations actives sur la commune dans l'annuaire en ligne, accessible sur le site de la Ville : [ville-prigonrieux.fr/associations](http://ville-prigonrieux.fr/associations).



## SÉCURISATION DE LA TRAVERSÉE À PEYMILOU ET AIRE DE JEUX

Le projet de sécurisation de la traversée de Peymilou arrive à son terme. Depuis la rentrée scolaire, le nouveau cheminement piéton reliant l'entrée du hameau à la route de Coite est ouvert à tous, offrant un passage sûr pour les enfants, familles et promeneurs.

L'aire de jeux et l'espace fitness seront accessibles début octobre. La plantation des arbres, prévue en novembre, viendra compléter l'aménagement.

Avec cette réalisation, la municipalité confirme son engagement en faveur de la politique enfance et jeunesse : offrir un environnement plus sûr, plus vert et plus ludique à Peymilou.



## ENTRETIEN DES ABORDS ET JARDINS

Pour accompagner ces aménagements, les riverains sont invités à contribuer à la qualité et à la sécurité de la traversée :

- **maintenir la signalétique bien visible**
- **garder les trottoirs dégagés pour faciliter le passage des piétons**
- **entretenir la végétation devant leur habitation**
- **éviter de déposer les poubelles ou de stationner sur les cheminements piétons**
- **respecter l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires**

## NOUVEAU RESTAURANT D'ENFANTS : INAUGURATION

La construction touche à sa fin : les enfants pourront déjeuner dans la nouvelle cantine dès la rentrée suivant les vacances de la Toussaint, début novembre. Chaque Prigontin est chaleureusement invité à l'inauguration (voir carton ci-dessous).



**Germinal PEIRO**  
Président du Conseil  
Départemental de la Dordogne

**Pascal DELTEIL et  
Raphaëlle LAFAYE**  
Conseillers Départementaux  
du canton du Pays de La Force

**Olivier DUPUY**  
Maire de Prigonrieux  
et le Conseil Municipal

**Frédéric DELMARES**  
Président de la Communauté  
d'Agglomération Bergeracoise

**Frédéric CARRE**  
Sous-préfet de Bergerac

ont le plaisir de vous inviter **à l'inauguration**  
**du nouveau Restaurant d'Enfants**  
**VENDREDI 07 NOVEMBRE 2025 À 18H00**  
ACCÈS PAR L'ÉCOLE MATERNELLE, RUE JACQUES PRÉVERT, 24130 PRIGONRIEUX

Un vin d'honneur sera organisé en suivant.  
Merci de bien vouloir confirmer votre présence auprès de l'Hôtel de Ville avant le 24 octobre.  
Hôtel de Ville - 1 Place du Groupe Loiseau - 24130 PRIGONRIEUX  
05 55 61 55 55 - [mairie@ville-prigonrieux.fr](mailto:mairie@ville-prigonrieux.fr) - [www.ville-prigonrieux.fr](http://www.ville-prigonrieux.fr)



## Communication

### PRIGONRIEUX SUR PANNEAUPOCKET

La municipalité a fait le choix de rejoindre PanneauPocket afin de diffuser au plus grand nombre les informations communales en temps réel.

Cette application gratuite, simple et sans inscription est déjà très largement utilisée par les habitants de notre territoire.

Vous y trouverez les informations importantes de la commune pour ne rien louper. Rendez vous sur <https://app.panneaupocket.com/> ou sur l'application.



Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".
- Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

**BONNE UTILISATION !**

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli !



### REPLACEMENT DES JOURNAUX ÉLECTRONIQUES D'INFORMATION

Un nouveau journal électronique d'information (JEI) a été installé le long de la RD32. Plus moderne, il permet désormais la diffusion d'images et de vidéos, pour une communication plus dynamique et attractive. Celui situé devant la mairie est actuellement en cours de remplacement afin de mieux vous informer au quotidien.

## Vie Municipale



### CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2025 : STABILITÉ DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2025

Lors de la séance du Conseil Municipal du 9 avril 2025, les élus ont voté la reconduction des mêmes taux d'imposition qu'en 2024. Cette décision concerne les taxes foncières sur les propriétés bâties (45,69%), et non bâties (83,69%), ainsi que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (13,64%).

Chaque année et sur décision de l'Etat, les bases locatives sur lesquelles sont calculés ces impôts augmentent. Pour 2025 l'augmentation est de 1,7%.

**L'équipe municipale a fait le choix du maintien des taux tout en poursuivant sa politique d'investissement (construction du nouveau restaurant scolaire, mise en place de la géothermie pour alimenter en chauffage certains bâtiments publics, aménagement et sécurisation de la traversée du hameau de Peymilou, etc...).**

## UN SOUTIEN AFFIRMÉ AU TISSU ASSOCIATIF

Dans un contexte de hausse continue des charges de fonctionnement, la municipalité a fait le choix de maintenir en 2025 le budget dédié aux associations à hauteur de 42 000 € (hors Fonds d'Initiative Culturelle pour un montant de 6 000€). Ce maintien reflète une volonté politique claire de soutenir le tissu associatif local, essentiel au lien social et à l'animation de la commune.

**La municipalité remercie toutes les associations et les bénévoles qui œuvrent chaque jour pour faire vivre la commune.**

## COMITÉ FEUX DE FORÊTS

Le Syndicat Mixte Ouvert de Défense des Forêts contre les Incendies du Département de la Dordogne (SMO DFCI 24) invite les communes à désigner des bénévoles référents pour constituer un Comité Communal Feux de Forêt (CCFF). Ces bénévoles, qui connaissent bien le territoire, sont des relais précieux pour la prévention et la gestion des risques incendie.

Leurs coordonnées sont transmises au Service départemental d'incendie et de secours, aux centres de secours et à la gendarmerie.

Les missions du CCFF sont multiples :

- informer et sensibiliser la population aux risques feux de forêt et aux obligations légales de débroussaillage,
- appuyer les pompiers par le guidage et l'assistance logistique,
- participer, pour ceux qui le souhaitent, à des patrouilles préventives en période de risque élevé.

**Par délibération du 18 mars 2021, le Conseil municipal avait désigné M. Bernard Rollin et M. Jean-René Pallas comme référents. En mai 2025, le CCFF a validé la candidature de M. Philippe Dri, qui rejoint ainsi le dispositif communal. La Municipalité remercie ces bénévoles qui contribuent à renforcer la sécurité de tous.**

### 4 questions aux membres du CCFF

#### Qu'est-ce qui vous a motivé à vous engager comme bénévole au sein du Comité communal feux de forêt ?

Le bénévolat, c'est important : chacun apporte son grain de sable pour faire avancer le rouage. Quand on a du temps à donner, il faut savoir le mettre au service de la collectivité. Et puis, nous connaissons bien le terrain et les forêts de Prigonrieux, ce qui est un atout pour notre mission.

#### Selon vous, quel est le rôle le plus important du CCFF pour notre commune ?

Notre rôle est d'indiquer les passages en forêt et les points d'eau, avec une connaissance toujours à jour du terrain, afin d'aider le SDIS en cas d'incendie. Mais nous faisons aussi un travail de prévention auprès des habitants.

#### Que souhaitez-vous dire aux habitants concernant la prévention des incendies et le débroussaillage ?

Il est essentiel de débroussailler les abords des maisons. Nous insistons aussi sur la prudence lors du broyage ou de l'utilisation d'engins à moteur en forêt, surtout en période de sécheresse. Attention également aux barbecues : ils doivent être éloignés de tout combustible et installés près d'une source d'eau. Enfin, il faut respecter les interdictions de brûlage de végétaux, car avec un simple coup de vent, tout peut s'embraser. Pour cela, chacun dispose de 26 passages gratuits par an en déchèterie.

#### Comment les habitants peuvent-ils vous aider ou participer à la démarche de prévention des feux de forêt ?

Chacun peut contribuer en respectant les règles de prévention et en sensibilisant son entourage. La DFCI recherche également de nouveaux bénévoles : toute personne motivée peut rejoindre l'équipe et bénéficier d'une formation adaptée.



Les membres du CCFF accompagnés par Louis Goudonnet, agent de la DFCI24

### Le saviez-vous ?

La Dordogne est un territoire à dominante forestière ; avec 49 % de son territoire couvert, il est le troisième département le plus boisé de France métropolitaine.

## LIGNE DE BUS N° 3 PROLONGÉE

Lors du conseil communautaire du lundi 7 juillet, les élus de la CAB ont approuvé le maintien de la ligne 3 Bergerac - Prigonrieux La Force compte tenu de sa fréquentation conséquente. Le partenariat avec la Fondation John Bost se poursuit également avec un financement à hauteur de 55 000 euros.

# Nouveaux professionnels



## BOUCHERIE BATOCA

« Bienvenue à la Boucherie BATOCA Benjamin ! Votre nouvelle boucherie de proximité, engagée à vous proposer des viandes 100 % locales, issues d'éleveurs passionnés de notre région. Qualité, fraîcheur et prix justes sont au cœur de notre engagement. Ici, vous êtes accueillis avec le sourire et des conseils personnalisés pour vous aider à choisir la pièce idéale pour chaque occasion. »

**Adresse :** 28 route de la Résistance, 24130 Prignonrieux

**Horaires :** • Mardi, mercredi, jeudi : 8h-13h et 15h-19h

• Vendredi : 8h-19h (non-stop)

• Samedi : 8h-18h (non-stop)

**Téléphone :** 05 53 57 48 74

**Email :** contact@boucheriebatoca.fr



## CHALEUR D'HIVERS

Après une quinzaine d'années à son compte sur la commune de St Pierre D'Eyraud, Le 15 mai 2025, Jean-Michel Palet s'est installé à la zone artisanale Lanxade Nord, **23 rue François Lasternas Prignonrieux.**

Avec son épouse Sandrine, il est heureux de vous accueillir au cœur de son showroom « CHALEUR D'HIVERS », afin de vous proposer des solutions de chauffage au bois/ granulés, poêles, insert et cuisinières. Différentes marques vous sont proposées telles que, NORDICA, PALAZZETTI, JM, LASIAN, GODIN ....

Forts de leur expérience en tant que chimiste, Jean-Michel et Sandrine sont à votre écoute pour vous prodiguer les meilleurs conseils en termes de solution de chauffage en énergie renouvelable. Ils assurent le suivi, l'entretien et le SAV de leurs installations.

Contactez les au **05 53 57 90 10**, ils auront le plaisir de répondre à vos besoins et questions.

**Le magasin est ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h à 18h30 et le Samedi de 10h00 à 12h et de 14h00 à 17h30.**

## L'HÔTEL D'ENTREPRISES DE PRIGONRIEUX

### DES NOUVEAUX ARRIVANTS :

**CAROLINE LÉTANG - PSYCHOLOGUE**

**EMMANUELLE SEMPERE - KINÉSIOLOGUE**

**JEAN-XAVIER BOUSQUET - PSYCHANALYSTE**

**ELSA LACOUR - PSYCHOLOGUE**

### QUI REJOignent LES

### PROFESSIONNELS DÉJÀ PRÉSENTS :

**NATUR'ELLE INSTITUT DE BEAUTÉ**

**MÂÎTRE BETTINA GRELLETY - AVOCATE**

**DELPHINE TOURENNE BERTRAND - SOPHROLOGUE**

**CÉLIA MARCINIAK - L'ACCALMIE MASSAGE**

**NATHALIE DEBONLIER - HYPNOTHÉRAPEUTE**

**CABINET INFIRMIER LES ABEILLES**

**FONVIEILLE INGÉNIERIE - GÉOMÈTRE**



À la recherche d'un espace pour développer votre activité ?

Situé au 20 rue Jules Ferry, à deux pas du centre-ville de Prignonrieux, l'**hôtel d'entreprises** vous offre un cadre idéal avec un accès rapide à Bergerac et aux infrastructures majeures.

Des locaux sont disponibles, contactez l'Hôtel de Ville pour plus d'informations

### Rappel de la législation pour les professionnels

Toute pose d'enseigne (RLPI) ainsi que tout projet d'ouverture, de changement de destination ou d'aménagement intérieur (ERP) **doivent faire l'objet d'une demande préalable à l'Hôtel de Ville.**

# EXPRESSION POLITIQUE

## Elus du groupe Ensemble dynamisons Prignonrieux

### L'économie, un atout pour notre commune !

Depuis notre élection en 2020, notre groupe a eu à cœur de favoriser les conditions pour faciliter l'installation et le développement d'entreprises sur notre territoire.

C'est ainsi que, dès 2021, nous avons rénové une partie du 1er étage de l'hôtel d'entreprises et y avons installé l'espace des Lilas qui accueille cinq professionnels liés à la santé et au bien-être.

Cet été, c'est une partie du rez-de-chaussée de ce même immeuble qui a fait l'objet d'une rénovation afin d'accueillir de nouvelles activités telles que psychologue, kinésologue ou encore une professionnelle en lien avec la couture. Outre le fait que ces nouvelles activités offrent de nouveaux services à nos concitoyens, ces professionnels payent des loyers permettant de dégager des marges financières pour la commune.

Depuis 5 ans, nous sommes également intervenus pour accompagner l'installation d'autres professionnels sur les autres sites économiques de notre commune comme la zone de Lanxade, la rue du 19 mars 1962, la rue de la Résistance ou encore la halle de la place du groupe Loiseau avec le développement du marché dominical. Cette diversité de commerces et d'entreprises est un atout pour notre commune et lors des rencontres que nous organisons avec les nouveaux Prigontins, ces derniers nous indiquent que cela a été un élément primordial dans le choix de leur installation sur Prignonrieux.

Dès lors, il nous appartient de poursuivre cette politique économique en développant de nouveaux projets pour permettre à Prignonrieux de conserver sa place centrale au sein de la CAB.

Ensemble, continuons à dynamiser Prignonrieux

## Elus du groupe Prignonrieux Notre Ville

Aucune tribune n'a été transmise

# AGENDA



[ville-prignonrieux.fr/agenda](http://ville-prignonrieux.fr/agenda)



- **30 septembre** - 18h - **Projection & Echanges : les dangers des écrans** - CMEJ - Espace socio-culturel
- **4 octobre** - **Marche solidaire Octobre Rose** - Départ 9h depuis l'Espace socio-culturel. Participation 5€ minimum, un tee-shirt offert. Ravitaillement à 10h15 à la nouvelle cale - arrivée 11h30 au Quai Salvette - retour en minibus
- **12 octobre** - 11h - **Brunch Québécois** - organisé par le Comité de Jumelage Prignonrieux Charlemagne - Espace socio-culturel
- **16 octobre** - 19h - **Conseil Municipal** - Hôtel de Ville
- **19 octobre** - **Vide-grenier Octobre Rose** - Organisé par la Bande à Michel - Espace socio-culturel
- **24 octobre** - 19h - **Fête des Lauréats**
- **25 octobre** - 21h - **Soirée Disco** organisée par Prignonrieux Animations - Espace socio-culturel
- **31 octobre** - **Halloween organisé par la Pep's** - Espace socio-culturel
- **2 novembre** - **Journée des auteurs** organisée par Pirgon'lire - Espace socio-culturel
- **9 novembre** - 14h30 - **Thé dansant** organisé par Prignonrieux Animations - Espace socio-culturel
- **11 novembre** - 11h - **Cérémonie commémorative** - Monument aux Morts
- **16 novembre** - **Vide ta chambre par le CMEJ** - Espace socio-culturel
- **21 novembre** - **Marche aux flambeaux Téléthon** organisée par PrigoRando
- **24 novembre** - **Foire aux livres, multimédias et jouets** - Espace socio-culturel
- **13 & 14 décembre** - **Marché de Noël** organisé par le Comité de Jumelage - Espace socio-culturel
- **18 décembre** - 19h - **Conseil Municipal** - Hôtel de Ville

